



L'option facultative CAV (Cinéma-audiovisuel) en 2^{nde} au Lycée Chateaubriand

L'option facultative CAV pour quoi faire ?

Choisir l'option facultative CAV (« Cinéma et audiovisuel ») en seconde, c'est :

- **DÉCOUVRIR une pratique et une culture** cinématographiques ;
- **APPRENDRE** par une démarche de **PROJETS** ;
- **S'INTERROGER** sur les émotions et les liens entre les œuvres, leur contexte, leur public, les facteurs économiques à travers les questionnements au programme :
 - Rire, pleurer et avoir peur au cinéma
 - Le personnage de cinéma
 - L'écriture du plan
 - Trucage et effets spéciaux, de Méliès à la 3D
 - Les métiers du cinéma : de la fabrication à la diffusion des films
- **S'INITIER à l'analyse** d'œuvres à partir de ses émotions de spectateur et à la **réalisation** de projets simples en réfléchissant aux effets sur le public ;
- **DÉVELOPPER des compétences transversales** : autonomie, esprit critique, créativité, prise d'initiative, esprit collectif, citoyenneté...

L'option fac CAV 2^{nde} : qu'y fait-on ?

A raison de **3h par semaine**, les activités pédagogiques y alternent entre :

- La combinaison **d'exercices pratiques** ponctuels et **d'analyse d'œuvres** patrimoniales et contemporaines ;
- Des **apports théoriques et historiques** ;
- Des **projections**, sur et hors temps-scolaire, ponctuelles ou en immersion : ciné-club à l'Arvor, dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne » au Ciné-TNB, Festival Travelling (Rennes) ;
- Des **rencontres**, des débats avec des **professionnels** ;
- Des **conférences** et des **ateliers pratiques** avec des spécialistes, chercheurs ou intervenants CAV.

L'option fac CAV 2^{nde} à Chatô, quelle particularité ?

Chaque année du cursus CAV prend une coloration particulière au Lycée Chateaubriand. Cela nous permet d'explorer, avec le soutien de nos partenaires, une branche spécifique du domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

L'option fac CAV 2^{nde}, c'est :

- Une année centrée autour de **L'IMAGE et du SON D'ACTUALITÉ** : visite des locaux d'une chaîne de télévision et d'une station de radio, découverte de la réalisation d'une émission, de techniques et de métiers en lien avec le secteur audiovisuel, questionnements sur les modes d'investigation et les contenus, les genres de l'actualité (reportages, magazines), stages d'observation, ateliers pratiques, rencontre avec des professionnels,
- Un **partenariat** avec la chaîne régionale **FRANCE 3 BRETAGNE** et la radio associative étudiante **C-LAB** ;
- La réalisation d'interviews et d'un **projet de reportage destiné à la diffusion**, accompagnés par nos partenaires.

Et après ?

L'année de 2nde permet aux élèves de se forger une culture personnelle riche. Elle leur permet également d'entamer un processus de réflexion sur leur **orientation** :

- Par des **mini-stages**,
- Par des **rencontres** de professionnels et **visites** d'écoles et formations du supérieur,
- Par la découverte de **métiers créatifs, artistiques ou techniques**.

Chacun pourra ainsi construire un parcours de spécialités en 1^{ère} et Tle ouvert, aux nombreuses combinaisons, en vue de formations variées (BTS, université, CPGE et préparation aux concours d'écoles de cinéma...) pouvant mener à des **domaines aussi variés** que l'écriture, la réalisation, le son, l'image numérique, le journalisme, la documentation scientifique, la production, les archives...

Pour qui ?

Les élèves, évidemment intéressés par les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, devront manifester une **curiosité** intellectuelle forte, du **dynamisme** et une envie de s'intégrer à des **projets de groupe**.

Ils peuvent, en fonction de leur **projet**, avoir un profil littéraire (humanités, histoire-géo et sciences politiques), scientifique (maths, physique), économique et social...

L'option facultative de 2nde mobilisant 3 heures de cours supplémentaires, ils devront également être **capable d'assumer une charge de travail plus importante**, sans pénaliser leur réussite dans les autres disciplines.

Quelle démarche d'inscription ?

La **priorité** est accordée aux élèves du secteur géographique. Elle est néanmoins ouverte sur demande dérogatoire aux élèves provenant de l'Académie de Rennes. 5 places sont disponibles à l'internat.

Ces demandes seront **examinées en fonction du nombre de places disponibles (24 places)**.

- Demande d'affectation dérogatoire au Lycée Chateaubriand pour les élèves hors-secteur (pour les procédures d'affectation → voir avec le collège) ;
- Constitution d'un **dossier** administratif avec un écrit de motivation et appréciations de professeurs : à retirer sur le site du lycée ;
- Dossier à retourner par mail au plus tard le **12 mai 2021** ;
- Saisie des demandes d'affectation sur AFFELNET ;
- Notification d'affectation envoyée aux familles par l'Inspection d'Académie fin juin suite à la commission d'affectation post-3^{ème} ;
- Inscription définitive fin juin/début juillet, pour les élèves affectés (AFFELNET).

➤ L'acceptation de la dérogation n'induit pas l'attribution automatique d'une place à l'internat (nombre de places limité)